

Charte de parrainage Ecoles La main à la pâte en Centre-Val de Loire



Préambule

Le réseau des collèges La main à la pâte vise à favoriser au sein des classes, une pratique de la science et de la technologie attrayante, créative, contemporaine et formatrice, en s'appuyant sur des relations privilégiées avec des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Vingt-six collèges en Centre-Val de Loire ont donc développé un ensemble d'activités et de pratiques en lien avec des scientifiques et ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique et scientifique de la Maison pour la science en Centre-Val de Loire, du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et des universités d'Orléans et de Tours.

Forts de cette expérience, la Maison pour la science en Centre-Val de Loire et le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, proposent aux écoles du secteur des collèges Lamap d'intégrer le dispositif des Ecoles la main à la pâte en Centre-Val de Loire

Le dispositif des Ecoles La main à la pâte en Centre-Val de Loire

Le dispositif des Ecoles la main à la pâte a pour objectif d'accompagner des écoles dans la construction d'un projet scientifique.

Le professeur référent du dispositif Collèges la main à la pâte du secteur de l'école devient, dans le cadre de ce dispositif, le parrain scientifique de l'établissement.

Son expertise acquise grâce au réseau des collèges Lamap, de l'accompagnement de la MPLS et de la fondation lui permette de posséder toutes les compétences nécessaires à ce parrainage.

Le parrainage est limité à une thématique, mise en place sur une période.

Le nombre d'intervention en co-animation avec le professeur des écoles est limité à 3 séances de deux heures.

Les engagements

La présente Charte a pour objet de préciser l'engagement des parties pour la mise en œuvre du projet « Ecole La main à la pâte » entre l'école le collège et la maison pour la science en Centre-Val de Loire.

Les engagements de la Maison pour la science

- Assure un suivi du projet
- Propose des actions de formation aux professeurs impliqués dans le projet,

- Valorise les actions du dispositif
- Organise annuellement des rencontres du réseau des Ecoles La main à la pâte afin de capitaliser et mutualiser les expériences et ressources.
- Propose une évaluation du dispositif

Les engagements de l'école

- Met en œuvre un projet scientifique au sein d'une classe de l'école
- Facilite l'accueil du parrain scientifique, représenté par le professeur du collège Lamap
- Facilite la participation du professeur des écoles aux temps de formation proposés par la MPLS
- Participe à l'évaluation proposée par la Maison pour la science
- Renseigne le bilan d'activité proposé par la MPLS

Les engagements du collège Lamap partenaire

- Permet au professeur référent d'intervenir dans une classe d'une école primaire du secteur
- Facilite la sortie du matériel du laboratoire de science ou de technologie pour la réalisation des séances en écoles
- Inscrit cette dynamique dans le projet de l'établissement et dans la durée
- Facilite la participation du professeur référent aux actions de formation et aux réunions du réseau nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Participe à l'évaluation proposée par la Maison pour la science
- Renseigne le bilan d'activité proposé par la MPLS

Durée

La présente charte prend effet à compter de sa date de signature pour une durée de deux ans et pourra être renouvelée.

A le

Christophe Beaubras

.....

.....

Directeur de la Maison pour la science en CVL

Directeur /directrice de l'école

Principal(e) du collège La main à la pâte

Charte validée par l'inspecteur / l'inspectrice de l'éducation nationale